Certifié
Conforme
à
l'original

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL 3 B

4 CHAUSSEE PONTPOINT
60300 SENLIS
Tél. 06 84 61 27 16

NAF : 4649Z
Siret : 34936013100065

NATHALIE BOUARD EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'orde des Hauts-de-France
2, rue de la forêt d'halatte - Alatium 1

60100 CREIL

Tél. 03 44 55 23 04
Courriel. accueil@nathaliebouard.fr
Web. www.nathaliebouard.fr

Sommaire

1. Comptes annuels **2**
Bilan actif 3
Bilan passif 4
Compte de résultat 5
Compte de résultat (suite) 6
2. Annexe **7**
Règles et méthodes comptables 8
Notes sur le bilan 9
3. Détail des comptes **13**
Bilan détaillé 14
Compte de résultat détaillé 16
4. Liasse fiscale IS RS **18**

Attestation d'Expert Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 24/06/2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL SARL 3 B relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 24/06/2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL SARL 3 B relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 3 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan	2 079 740
Chiffre d'affaires	8 610
Résultat net comptable (Perte)	**-26 387**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CREIL
Le 09/05/2024

Signé électroniquement le 29/05/2024 par
Nathalie Bouard BOUARD NATHALIE
ILE

Comptes annuels

Bilan actif

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 906 150		1 906 150	1 900 180
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	250		250	250
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 906 400**		**1 906 400**	**1 900 430**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	726		726	
Autres créances	2 446		2 446	283
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	80 000		80 000	
Disponibilités	90 168		90 168	125 960
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**173 340**		**173 340**	**126 243**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 079 740		2 079 740	2 026 673
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

Capital	73 600	73 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 360	7 360
Réserves statutaires ou contractuelles	4 853	4 853
Réserves réglementées		
Autres réserves		236 440
Report à nouveau	1 589 616	1 369 929
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-26 387**	**-16 753**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 649 042**	**1 675 429**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	356 507	347 365
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	73 076	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	995	1 693
Dettes fiscales et sociales	121	2 186
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**430 698**	**351 244**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 079 740	2 026 673
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	357 623	351 244
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	398		398	
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	6 013	2 200	8 213	6 053
Chiffre d'affaires net	**6 410**	**2 200**	**8 610**	**6 053**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				1
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			23 600	11 776
Impôts, taxes et versements assimilés			642	624
Salaires et traitements				
Charges sociales			888	2 893
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				3
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-16 520	-9 242
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 552	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			11 419	7 511
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-9 867	-7 511
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-26 387	-16 753

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
BENEFICE OU PERTE	-26 387	-16 753
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3 B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 079 740 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 26 387 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes de annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Recours à des estimations :
La production des états financiers établis conformément aux principes comptables français conduit la direction de la Société à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes qui les accompagnent. Les montants réels pourraient se révéler différents de ceux résultant des estimations effectuées.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 900 430	5 971		1 906 400
Total	1 900 430	5 971		1 906 400
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				1 906 400

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			5 971	5 971
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			5 971	5 971
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 422 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	250		250
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	726	726	
Autres	2 446	2 446	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 422	3 172	250
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Banque - Intérêts courus à recevoir	1 552
Total	1 552

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 73 600,00 euros décomposé en 4 600 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 357 623 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	995	995		
Dettes fiscales et sociales	121	121		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	356 507	356 507		
Produits constatés d'avance				
Total	**357 623**	**357 623**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	356 507			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 337 577 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	995
Associés - intérêts courus	18 930
Total	**19 925**

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261100 - Titres de Participation	1 906 150,26		1 906 150,26	1 900 179,61
	1 906 150,26		1 906 150,26	1 900 179,61
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	250,00		250,00	250,00
	250,00		250,00	250,00
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	726,06		726,06	
	726,06		726,06	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445670 - Crédit de TVA à reporter	2 180,00		2 180,00	
445720 - TVA COLLECTEE 20 %				0,40
445800 - Régularisation de TVA collectée	100,00		100,00	
445860 - TVA sur factures non parvenues	165,80		165,80	282,23
	2 445,80		2 445,80	282,63
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
508100 - MONEY BANK 96776185511	20 000,00		20 000,00	
508101 - money bank 96487622622 DAT	20 000,00		20 000,00	
508102 - MONEY BANK 96265944284 DAT	20 000,00		20 000,00	
508103 - MONEY BANK 96178588704 DAT	20 000,00		20 000,00	
	80 000,00		80 000,00	
Disponibilités				
512100 - Comptes en monnaie nationale	88 616,57		88 616,57	125 960,49
518800 - Banque - Intérêts courus à recevoir	1 551,80		1 551,80	
	90 168,37		90 168,37	125 960,49
TOTAL ACTIF	2 079 740,49		2 079 740,49	2 026 672,73

Bilan détaillé

PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	73 600,00	73 600,00
	73 600,00	73 600,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	7 360,00	7 360,00
	7 360,00	7 360,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
106300 - Réserves statutaires ou contract.	4 853,38	4 853,38
	4 853,38	4 853,38
Autres réserves		
106800 - Autres réserves		236 439,50
		236 439,50
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	1 589 615,68	1 369 928,86
	1 589 615,68	1 369 928,86
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455150 - Cpte Courant OBM	337 576,85	339 853,95
455800 - Associés - intérêts courus	18 929,87	7 510,77
	356 506,72	347 364,72
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
419100 - Clients - acomptes sur commandes	73 075,66	
	73 075,66	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs		818,58
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	994,80	874,80
	994,80	1 693,38
Organismes sociaux		1 234,04
438601 - ECHEANCIER SSI		1 234,04
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		399,00
445510 - TVA à décaisser		31,53
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	121,06	
445720 - TVA COLLECTEE 20 %	121,06	430,53
Autres dettes fiscales et sociales		521,00
448600 - Etat - autres charges à payer		521,00
	121,06	2 185,57
Dettes fiscales et sociales		
TOTAL PASSIF	2 079 740,49	2 026 672,73

Compte de résultat détaillé

PRODUITS				
Ventes de marchandises				
707000 - Ventes de marchandises	397,53		397,53	
	397,53		397,53	
Production vendue				
706000 - Prestations de services	6 012,74	6 052,76	-40,02	-0,66
706920 - Prestations de services (intracom)	2 200,00		2 200,00	
	8 212,74	6 052,76	2 159,98	35,69
Autres produits				
758000 - Produits divers gestion courante	0,17	1,10	-0,93	-84,55
	0,17	1,10	-0,93	-84,55
Total	**8 610,44**	**6 053,86**	**2 556,58**	**42,23**
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes				
613200 - Locations immobilières	3 000,00	3 000,00		
614000 - Charges locatives & copropriété	1 200,00	1 200,00		
622600 - Honoraires	915,10	922,24	-7,14	-0,77
622700 - Frais d'actes et contentieux	261,98		261,98	
622800 - Rémun. & Honoraires divers	10 000,00		10 000,00	
625100 - Voyages et déplacements	7 378,94	5 946,19	1 432,75	24,10
626100 - Frais de télécommunication FREE	341,55	189,46	152,09	80,28
627800 - Prestations de services bancaires	502,09	518,03	-15,94	-3,08
	23 599,66	11 775,92	11 823,74	100,41
Total	**23 599,66**	**11 775,92**	**11 823,74**	**100,41**
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
633300 - Formation continue (organisme)	103,00	103,00		
635110 - Contribut° économique territoriale	539,00	521,00	18,00	3,45
	642,00	624,00	18,00	2,88
Charges sociales				
646000 - Cotisations sociales person.exploit	888,08	2 893,00	-2 004,92	-69,30
	888,08	2 893,00	-2 004,92	-69,30
Autres charges				
658000 - Charges diverses gestion courante	0,21	2,85	-2,64	-92,63
	0,21	2,85	-2,64	-92,63
Total	**1 530,29**	**3 519,85**	**-1 989,56**	**-56,52**
Produits financiers				
768000 - Autres produits financiers	1 551,80		1 551,80	
	1 551,80		1 551,80	
Charges financières				
661500 - Intérêts comptes courants dépôts CR	11 419,10	7 510,77	3 908,33	52,04
	11 419,10	7 510,77	3 908,33	52,04
Résultat financier	**-9 867,30**	**-7 510,77**	**-2 356,53**	**31,38**

Compte de résultat détaillé

Résultat exceptionnel				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-26 386,81	-16 752,68	-9 634,13	57,51

[redacted]

Liasse fiscale IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL SARL 3 B — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 CHAUSSEE PONTPOINT 60300 SENLIS

Numéro SIRET* 3 4 9 3 6 0 1 3 1 0 0 0 6 5

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le 31/12/2023

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040 1 906 400	042	1 906 400
		Total I (5)	044 1 906 400	048	1 906 400
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052	
	STOCKS Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068 726	070	726
		Autres* (3)	072 2 445	074	2 445
	Valeurs mobilières de placement		080 80 000	082	80 000
	Disponibilités		084 90 168	086	90 168
	Charges constatées d'avance *		092	094	
		Total II	096 173 340	098	173 340
		Total général (I + II)	110 2 079 740	112	2 079 740

PASSIF

		Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120 73 600
	Écarts de réévaluation	124
	Réserve légale	126 7 360
	Réserves réglementées*	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132 4 853
	Report à nouveau	134 1 589 615
	Résultat de l'exercice	136 (26 386)
	Subventions d'investissement	137
	Provisions réglementées	140
	Total I	142 1 649 042
	Total II	154
Provisions pour risques et charges		156
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	164 73 075
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166 994
	Fournisseurs et comptes rattachés* 169 121)	172 121
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	173 356 506
	Comptes courants d'associés	175
	Autres dettes	174
	Produits constatés d'avance	176 430 698
	Total III	180 2 079 740
	Total général (I + II + III)	195

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	182 5 970
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	184
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2024**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise EURL SARL 3 B — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2023

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			dont export	209		210	397
	Production vendue	biens		et livraisons	215		214	
		services*		intracommunautaires	217	2 200	218	8 212
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,					222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production)					224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	
				Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	8 610
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)					242	23 599
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243	539)	244	642
	Rémunérations du personnel*						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	888
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI)			255	)	254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
				Total des charges d'exploitation (II)			264	25 129
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(16 519)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)			280	1 551
	Produits exceptionnels			(IV)			290	
	Charges financières			(V)			294	11 419
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	(VI)			300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)			306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(26 386)
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312		314	26 386
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)		249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU (44. *octies* A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		JEI (44. *sexies* A)	989			
	ZRD (44. *terdecies*)	127		ZRR (44.*quindecies*)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*)	991		Investissements et souscriptions outre–mer	344			
	ZFANG (*44 quaterdecies*)	345		Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 *sexdecies*)	992						
	Dont divers — Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
	Dont divers — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
	Dont divers — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
				Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354	26 386
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
	Déficits antérieurs reportables :* 16 752 .....dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372	26 386

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL SARL 3 B — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480 1 900 429	482 5 970	484	486 1 906 400	
TOTAL		490 1 900 429	492 5 970	494	496 1 906 400	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

(4) **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL SARL 3 B

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen-cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent(1)	982	16 752
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	16 752
Déficits de l'exercice	860	26 386
Total des déficits restant à reporter	870	43 139

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*			380	888
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	1		
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	1 282
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	2 430
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2024

Désignation de l'entreprise : EURL SARL 3 B — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022		
Effectifs au sens de la CVAE			023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024	/ /	160	/ /	
Date de cessation			186	/ /	

Cegid Group

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2033-F 2024**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 3 4 9 3 6 0 1 3 1 0 0 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL SARL 3 B

ADRESSE (voie) 4 CHAUSSEE PONTPOINT

CODE POSTAL 60300 VILLE SENLIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	4 600

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom de famille BARBET MAILLOT | Prénom(s) Olivier | Nom d'usage | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 4 600

Naissance : Date 23011972 | N° Département 75 | Commune PARIS | Pays FRANCE

Adresse : N° 4 | Voie Chaussée Ponpoint | Code Postal 60300 | Commune SENLIS | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2024

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 34936013100065

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL SARL 3 B

ADRESSE (voie) 4 CHAUSSEE PONTPOINT

CODE POSTAL 60300 VILLE SENLIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	1

Forme juridique SA Dénomination ABENA FRANTEX

N° SIREN (si société établie en France) 998299804 % de détention 39.97

Adresse : N° 5 Voie Rue Thomas Edison

Code Postal 60180 Commune NOGENT-SUR-OISE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
EURL SARL 3 B	4 Chaussee pontpoint
SIRET 3 4 9 3 6 0 1 3 1 0 0 0 6 5	60300 SENLIS
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
4 CHAUSSEE PONTPOINT 60300 SENLIS	4 Rue SERAPHINE LOUIS 60300 SENLIS

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
	SIRET	

Activités exercées	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	26 387
Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

						PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238*quindecies*	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A			
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies*		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*		Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies*		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
				Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies*	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

- du prestataire :
- du comptable : SAS NATHALIE BOUARD EXPERTISE
  2 Allée de la Forêt d'Halatte 60100 CREIL *Tél :*
- du conseil : *Tél :*
- du CGA ou du viseur conventionné : *Tél :*
- N° d'agrément :

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS **N° 2065-SD**
2024

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2024

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

SARL 3 B
Société à responsabilité limitée au capital de 73.600 euros
Siège social : 4 Chaussée Pontpoint – 60300 Senlis
349 360 131 RCS Compiègne
(la « *Société* »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 17 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-sept juin à 10 heures,

Le soussigné,

- **Monsieur Olivier Barbet-Maillot**, agissant en qualité d'associé unique et de gérant (le « *Gérant* ») de la société 3 B, société à responsabilité limitée au capital de 73.600 euros, divisé en 4.600 parts de 16 euros chacune, dont le siège social est situé 4 Chaussée Pontpoint, 60300 Senlis, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Compiègne sous le numéro 4+349 360 131 (« la « *Société* »)

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Le Gérant a établi et arrêté les comptes annuels (*bilan, compte de résultat et annexe*) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé,

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023, et le rapport de gestion du Gérant, ont été adressés à l'associé unique dans les cinq mois de la clôture dudit exercice,

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associé unique au siège social dans les délais légaux,

Conformément à l'article 19 alinéa 2 des statuts de la Société, et afin de satisfaire à l'établissement dans un registre des procès-verbaux et décisions de l'associé unique,

2. A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et décision à cet égard ;

OB7

- Pouvoir pour formalités ; et
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance,

Approuve les comptes annuels à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quarter et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, il donne quitus à la gérance, de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, statuant à titre ordinaire, approuve la proposition de la gérance et,

Décide d'affecter la perte de (26.387 euros) au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, de la façon suivante :

- La perte de l'exercice : (26.387 €)

- En report à nouveau antérieur 1.675.429 €

Portant les fonds propres au montant de 1.649.042 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice 2022 : pas de dividendes ;
- Exercice 2021 : pas de dividendes ; et
- Exercice 2020: pas de dividendes

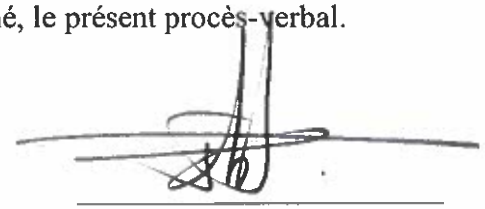
TROISIEME DECISION

L'associé unique, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, en **approuve** les termes.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique **donne** tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique à signé, le présent procès-verbal.



L'associé unique
Olivier Barbet-Maillot